

Formation FSTG 2nd degré et CPE « temps plein »

Principes retenus :

Tous les Fstg 2nd degré « temps plein » suivent un parcours de formation de 60 heures (10 journées) réparties sur l'année scolaire.

- 36 heures (6 journées) de formation à la mise en œuvre des enseignements de la spécialité de recrutement
- 24 heures (4 journées) de formation ciblées sur des thématiques transversales (gestion du groupe classe, valeurs de la République)

Calendrier prévisionnel

(Convocation EAFC - Formation suivie sur les sites de l'Inspé)

Journée de formation	Date
J1 Disciplinaire*	Mardi 19 septembre Ou Vendredi 22 septembre
J2 Disciplinaire*	Mardi 10 octobre Ou Vendredi 13 octobre
J3 Transversale	Mardi 7 novembre Ou Vendredi 10 novembre
J4 Disciplinaire*	Mardi 28 novembre Ou Vendredi 1 décembre
J5 Transversale	Mardi 12 décembre Ou Vendredi 15 novembre
J6 Disciplinaire*	Mardi 09 janvier Ou Vendredi 12 janvier
J7 Transversale	Mardi 30 janvier Ou Vendredi 2 février
J8 Disciplinaire*	Mardi 13 février Ou Vendredi 16 février
J9 Transversale	Mardi 19 mars Ou Vendredi 22 mars
J10 Disciplinaire*	Mardi 09 avril Ou Vendredi 12 avril

* certaines dates des journées disciplinaires du calendrier pourront être modifiées selon les spécialités de recrutement ; l'information sera adressée au plus tôt aux stagiaires et les convocations reçues feront foi.

Les 10 journées de formation statutaires étant obligatoires, elles sont prioritaires sur tout autre module de formation.

Les 6 journées de formation disciplinaire se tiendront sur le site de l'Inspé d'Aix-en-Provence ou de Marseille selon la répartition établie des formations de chaque spécialité du 2nd degré. Les 4 journées de formation transversales s'organiseront sur un des trois sites de l'Inspé selon l'établissement d'affectation du stagiaire : Aix-en-Provence, Marseille ou Avignon. Les sites de formation seront indiqués sur les convocations.

Modalités de suivi de formation

Tout au long de l'année, chaque stagiaire rédigera un écrit réflexif de suivi dans lequel il mettra en avant les éléments de formation suivis et leur contribution au développement professionnel.

Cet écrit, de deux à trois pages, sera déposé sur la plateforme de suivi COMPAS par le stagiaire ; dans un format intermédiaire en janvier (1 page) et dans sa version finale en fin d'année.

Cet écrit doit mettre en avant les grands axes suivants

- ➔ Lors d'une phase d'évaluation diagnostique de début d'année, chaque stagiaire fait émerger ses besoins et ainsi identifie les axes de formation à renforcer et à enrichir ;
- ➔ Tout au long de l'année, il met en avant les formations suivies, les productions réalisées et leurs contributions au développement professionnel (prise en compte dans les pratiques en école)
- ➔ Un bilan de fin d'année permet de mettre en exergue les points saillants de l'année de formation, et de projeter les premières années de titulaire, en particulier dans la poursuite de formation.